

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1348 du 11 AVRIL 2018

Le Chef de l'Etat est à Yamoussoukro pour un Conseil des Ministres et l'Installation du Sénat.

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, est arrivé à Yamoussoukro, ce mercredi 11 avril 2018, à la mi-journée, pour une série d'activités, notamment le Conseil des Ministres, la Rentrée solennelle du Sénat et la rencontre avec le Corps Préfectoral de Côte d'Ivoire.

Dans l'intervention faite à l'aéroport, le Chef de l'Etat a exprimé sa grande joie de revenir à Yamoussoukro et a remercié les autorités administratives et politiques locales ainsi que les populations, pour l'accueil « très chaleureux » qui lui a toujours été réservé.

Le Président Alassane OUATTARA a indiqué être à Yamoussoukro pour présider, dans l'après- midi de ce mercredi 11 avril 2018, un Conseil des Ministres ; et cela, conformément à sa décision de tenir désormais, aussi régulièrement que possible, un Conseil des Ministres à Yamoussoukro.

Il a ajouté qu'il présidera, dans la matinée du jeudi 12 avril 2018, la rentrée solennelle du nouveau Sénat. Pour lui, cette séance inaugurale de la 2^{ème} Chambre du Parlement ivoirien est un « grand moment constitutionnel », en raison de l'importance de cette Institution dans la Constitution de la 3^{ème} République de notre pays, résolument engagé dans la modernité.

Par ailleurs, le Président de la République a souligné qu'il profitera de sa présence dans la Capitale politique et administrative pour rencontrer et échanger avec l'ensemble du Corps préfectoral de notre pays, le jeudi 12 avril 2018.

Comme il l'a indiqué à son arrivée, le Chef de l'Etat a effectivement présidé un Conseil des Ministres dans l'après de ce mercredi 11 avril 2018, à la Fondation Félix HOUPHOUËT – BOIGNY pour la Recherche de la Paix.

Au terme de cette séance hebdomadaire de l'équipe gouvernementale, le Porte – parole du Gouvernement, le Ministre Bruno Nabagné KONE, dans son point de Presse, a indiqué que le Conseil a adopté un projet de loi relatif à la modernisation du système national de l'état civil avec des reformes fortes et innovantes portant sur la sécurisation et l'enregistrement des actes d'état civil (naissance, mariage, décès, etc.).

Par ailleurs, au titre du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le Conseil des Ministres, a adopté, selon le Porte- parole du Gouvernement, un projet de décret prorogeant le mandat des Conseillers régionaux et municipaux élus le 21 avril 2013. Cette prorogation, a-t-il précisé, va courir jusqu'à la date d'installation des nouveaux Conseillers régionaux et municipaux qui seront élus avant le 31 décembre 2018.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter : Eric Dro Diomandé, Direction de la Communication / Service Presse et Information - Tél : (+ 225) 20 31 44 89 - 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci